



35^e ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE EN WALLONIE



Amay : le moulin de l'abbaye de la Paix-Dieu - G. Focant © SPW-AWaP

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION



TROIS conditions sine qua non pour introduire un dossier et donc participer aux Journées du Patrimoine 2023 :

1

**Gratuité des
activités**



Accessibilité
pour tous

2

**Lieu d'activité
=
site patrimonial**



Intérêt
patrimonial

3

**Dossier
d'inscription
complet**



En ligne ou sur
papier, avec
textes et photos
(8/3/2023)



Ouverture de tous les biens patrimoniaux

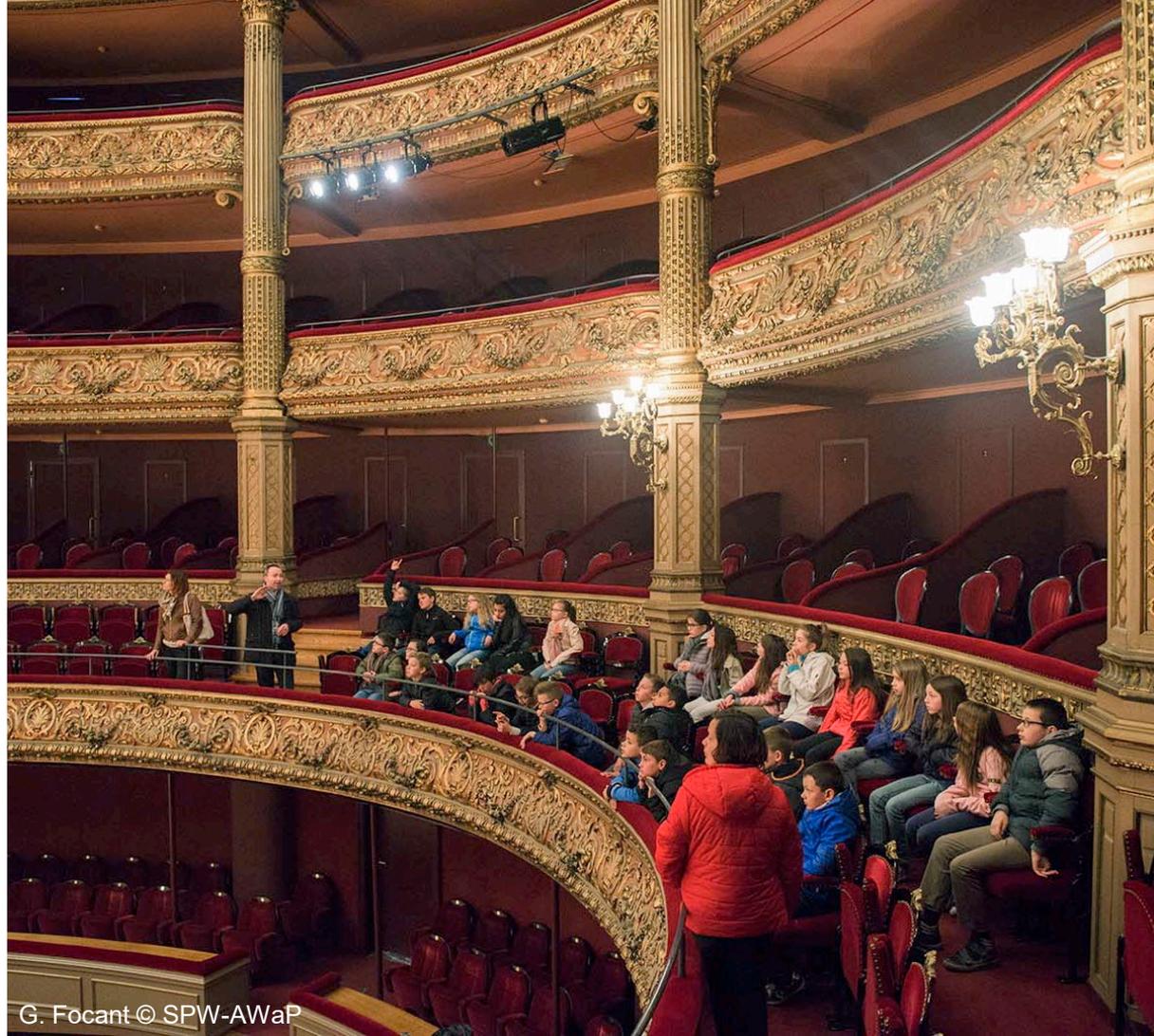
Comme en 2022, tout le patrimoine est ouvert aux Journées du Patrimoine.

 Conscientiser un public le plus large possible

LE PUBLIC CIBLE

Les Journées du Patrimoine
2023
(9 et 10 septembre)

**Ouverture des
« portes du Patrimoine »
dès le plus jeune âge**



Quelques exemples d'activités dédiées aux enfants et aux familles



Une visite guidée adaptée



Ottignies-Louvain-la-Neuve - G. Focant © SPW-AwaP



Charleroi, Bois du Cazier © AWaP

Un atelier développé pour le jeune public



Soignies, Pôle de la pierre © AWaP



Amay, abbaye de la Paix-Dieu © AWaP

Une animation pour les jeunes



Néchin, château de la Royère © AWaP



Ath, Espace gallo-romain
© École communale de Montroeuil-au-Bois

Des jeux spécialement créés pour les Journées



G. Focant © SPW-AWaP



Liège, gare Calatrava © AWaP

Un carnet pédagogique ou un questionnaire créé pour l'occasion



Namur © D.R.



Ottignies-Louvain-la-Neuve, Musée Hergé.
G. Focant © SPW-AWaP

Une chasse au trésor ou un jeu de piste créé pour l'occasion



SJP 2022 © AWaP



Rochefort, château comtal © AWaP

Des contes ou visites contées



Monceau-sur-Sambre © AWaP



Andenne © AWaP

Un spectacle à destination du jeune public



Boussu, Grand-Hornu © AWaP



Mons, château d'Havré © AWaP

Comment introduire un dossier d'inscription ?

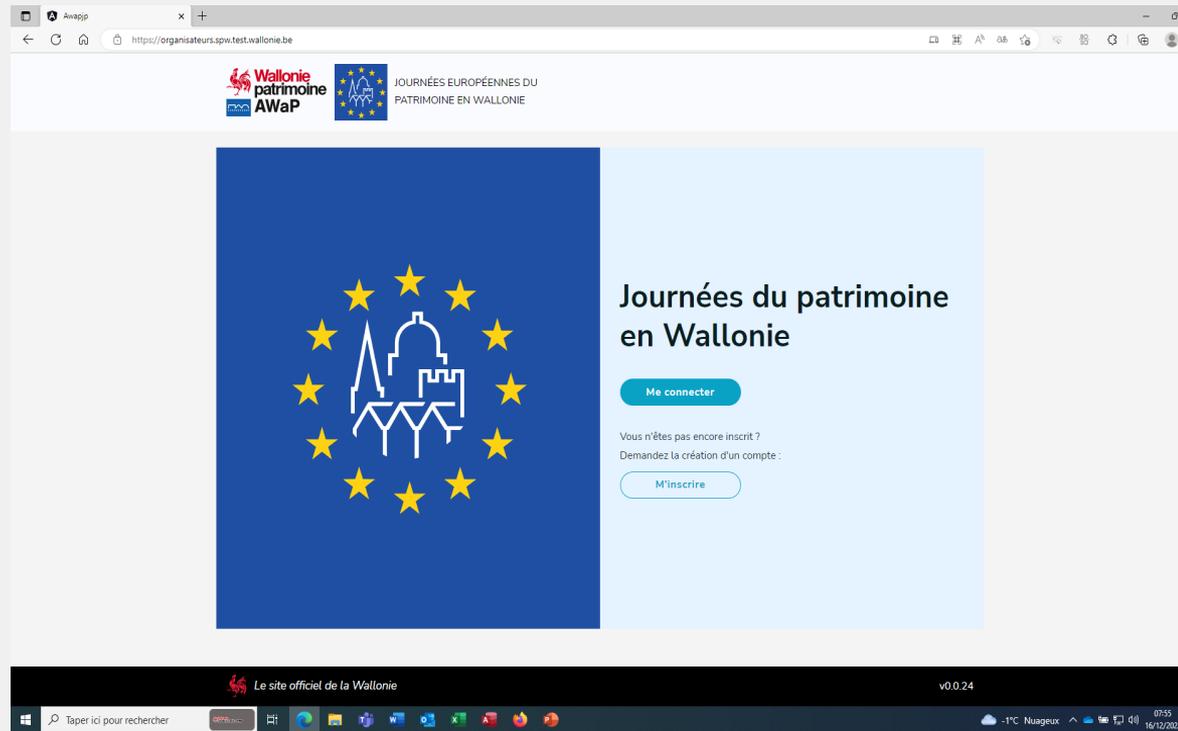
2 possibilités :

- portail des organisateurs
- formulaire papier

Contenu du dossier présentant l'activité :

- 2 textes de présentation (le lieu, son histoire, son architecture et l'activité projetée)
- Des photos en haute qualité
- Les informations pratiques concernant l'activité envisagée (type d'activité, horaires, coordonnées)

Visuel du portail



Les subventions





Nouveau mode d'attribution

➔ Aucune intervention pour le guidage, l'encadrement et le nettoyage



➔ **Intervention forfaitaire**
500,00 € par dossier si des activités enfants sont organisées.



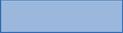
La liquidation de ce forfait se fera sur base des pièces rendues.



Éligibilité :

Ces activités enfants doivent être accompagnées ou avoir nécessité un temps de préparation.

Elles doivent être spécialement conçues pour les Journées du Patrimoine.



Sont exclus :

Les coins enfants,
les espaces ludiques,
les châteaux gonflables,
les activités occupationnelles
sans ressources humaines,
les rallyes, questionnaires,
carnets déjà conçus et
utilisés avant les Journées du
Patrimoine.



Exemples :

Sont éligibles les spectacles,
les visites adaptées, les
contes, les ateliers/animations
dirigés en rapport avec le
patrimoine au sens large...





Le matériel de promotion



Nous mettons à votre disposition :

- ★ des drapeaux - 10€
- ★ des bannières - 5€
- ★ des ballons - **gratuit**
- ★ des flèches de guidage - **gratuit**
- ★ des badges (organisateur - guide - encadrant) - **gratuit**





Mais aussi des outils gratuits tels que...

➔ Le visuel annuel (jpg et pdf – bandeau web – signature de mail)

➔ Un programme **et** une brochure complémentaire (comme en 2022)

➔ Des affiches (A3 et A4)

Nos projets



4 PROJETS

Agenda du
Patrimoine

15/01 – 14/04
15/04 – 14/07
15/07 – 14/10
15/10 – 14/01

Avril

Semaine
Jeunesse et
Patrimoine

1^{er} mai

La vie de
château
en famille

Journées du
Patrimoine

2^e week-end
de septembre

Pour toute question ultérieure :

085/278 880

journeesdupatrimoine@awap.be

www.journeesdupatrimoine.be